

BCPST 2

Conseils et révisions pour la rentrée 2019

Présentation générale du programme de géographie

L'enseignement de géographie a lieu en seconde année avec un horaire d'une heure toutes les deux semaines en classe pleine et 1 h semaine en classe dédoublée.

Le programme est centré sur les territoires ruraux et périurbains de la France, métropolitaine et ultramarine. Ce resserrement sur le seul territoire national doit être perçu comme une volonté d'accorder plus de profondeur aux grands thèmes du programme dans la variété des contextes français. La dimension ultramarine du territoire national permet en outre d'inscrire ces thématiques dans d'autres environnements régionaux que celui de la seule métropole.

La notion centrale du programme est celle de territoire à travers l'étude des espaces ruraux appropriés, gérés, aménagés des acteurs privés et publics, intervenant à différents niveaux d'échelles. Cela doit amener à appréhender le rural par le territoire et ses habitants, à identifier ses enjeux, reconnaître les logiques de développement local et d'aménagements durables des territoires. Cette approche par les territoires doit permettre de mettre en avant la diversité des évolutions et des enjeux des espaces ruraux français, entre renouveau démographique et dynamiques de déprise et de vieillissement. Ces dynamiques des espaces ruraux s'accompagnent d'une hétérogénéité croissante de la population rurale, très diverse dans ses profils sociaux et démographiques, comme dans ses aspirations, souvent divergentes. Aux côtés des agriculteurs se sont installés de nouveaux résidents, temporaires ou permanents, en quête d'un foncier à prix abordable et d'un cadre de vie, actifs et navetteurs ou retraités, riches ou marginaux vivant de l'aide sociale. A cette diversité des habitants répond une multiplicité des usages et des fonctions des espaces ruraux. Aux côtés des fonctions productives dont l'agriculture, la diversification s'accélère avec les fonctions résidentielles, récréatives, touristiques, paysagères, valorisant les ressources naturelles et les espaces peu bâtis. Ainsi de nouvelles formes de territoires apparaissent, où doivent cohabiter parfois difficilement les différents acteurs.

Trois grands axes :

- Environnement et milieux : ressources, exploitation, gestion, protection. Saisir la diversité et la complexité des milieux dans leurs composantes naturelles et anthropisées au prisme des pratiques, des représentations et des politiques associées à ces espaces.
- Espaces de production et dynamiques socio-économiques dans le contexte de la mondialisation et des profondes mutations économiques et sociales qui lui sont liées.
- L'aménagement des territoires avec comme enjeu pour divers acteurs un développement durable au sein des territoires ruraux et périurbains.

Ce programme doit être abordé avec des documents qui permettent de diversifier les approches thématiques et régionales. La carte topographique, au 1/25 000ème comme au 1/50 000ème, est le document de base. A l'issue de leur année de formation les étudiants doivent être en mesure de savoir les lire avec précision, les analyser et d'en proposer un commentaire problématisé. D'autres documents les complètent pour éclairer la thématique, confronter des points de vue. Il s'agit d'autres extraits de cartes (cartes topographiques d'édition antérieure ou d'échelle différente, cartes thématiques, images satellites, photographies, tableaux statistiques...

Ce programme doit permettre de développer à la fois des compétences spécifiques en géographie (analyse critique et synthèse de documents complexes) mais aussi des compétences de communication (formulation d'un discours rigoureux indispensable à la qualité du dialogue qu'ils pourront tisser avec les acteurs du monde rural) et des compétences mobilisables dans une situation professionnelle (savoirs opérationnels, sur la capacité à transférer des connaissances dans des situations concrètes afin de pouvoir porter un diagnostic territorial et envisager des solutions multiples et réalistes.

L'épreuve de géographie.

Oral de trente minutes, appuyé sur une préparation de 45 minutes, de coefficient 3. L'oral comporte un temps d'exposé, d'une durée de 20 minutes maximum, suivi d'un temps de questions avec l'examinateur de 10 minutes maximum. Les candidats doivent traiter un sujet donné qui oriente l'analyse du territoire concerné à partir de documents portant sur un territoire rural ou périurbain français (métropolitain ou ultramarin). Le sujet indique une thématique qui oriente l'analyse du territoire.

La carte topographique, au 1/25 000^{ème} ou au 1/50 000^{ème} est le document de base, mais elle est accompagnée de documents complémentaires (3 au maximum pouvant provenir des ressources numériques, en particulier des sites d'information géographique, les atlas et les globes virtuels tels que le Géoportail et Google Earth). La carte géologique au 1/100 000^{ème} et l'atlas sont systématiquement présents en salle de préparation et durant l'oral.

Préparation d'été

La lecture de quelques ouvrages est importante pour bien débuter l'année :

- Sur la France un livre complet :

Bouron J-B et Georges P-M *Les territoires ruraux en France*, Ellipse 2015.

- Sur le commentaire de cartes topographiques et notamment pour la méthode et le vocabulaire géographique vous pouvez consulter :

Tiffou J. *Commenter la carte géographique aux examens*, A. Colin, 2000

- Un dictionnaire de géographie peut aussi s'avérer indispensable

Baud P. (sd) *Dictionnaire de géographie*, chez Initial Hatier, 2013

- Enfin n'hésitez pas à vous familiariser avec des sites comme Géoconfluences, Géoportail ainsi qu'avec des atlas de la France pour connaître les localisations élémentaires comprenant les divers éléments du relief, mais aussi les régions et les villes.

En vous souhaitant une bonne préparation durant cet été

Bien cordialement

L. Orue, enseignant de géographie BCPST2 au lycée L. Barthou.